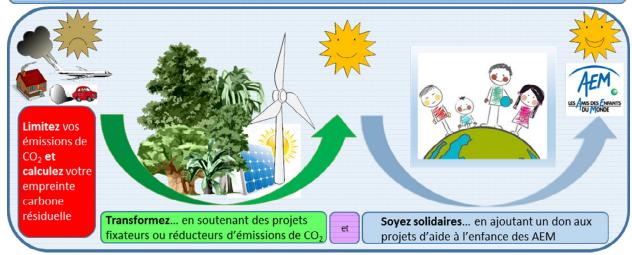


soutient l'association « Les Amis des Enfants du Monde »





Avec « Les Amis des Enfants du Monde », transformez votre « empreinte carbone » en soutien à projets « bons pour la planète » et à fort impact social



Agir contre le changement climatique, c'est possible!

Au quotidien, nous pouvons **préserver l'environnement** en **limitant** nos **émissions de CO₂**. Certaines sont cependant difficiles à éviter (transports, chauffage collectif...)

L'engagement solidaire d'AIBENE intègre une responsabilité environnementale vis-à-vis de ses interlocuteurs, ONG partenaires et populations des pays visités, mais aussi auprès de ses clients, voyageurs solidaires.

Pour un séjour à « zéro émission de CO2 », AIBENE propose la possibilité de transformer son empreinte carbone en soutenant des projets « bons pour la planète » et à fort impact social. Les projets sélectionnés réduisent les émissions de CO2. Ils sont dédiés à l'enfance la plus démunie et soutenus par l'Association « Les Amis des Enfants du Monde ».

Etre solidaire, c'est possible aussi!

A cette contribution, vous pouvez ajouter un don solidaire à destination des programmes d'aide à l'enfance des Amis des Enfants du Monde.

Tous dons aux AEM donnent droit à des réductions d'impôt.

Exemples de calculs d'émissions de CO2 et de coûts de transformation carbone en soutien à projet pour "Les Amis des Enfants du Monde" (Calculateur: co2.myclimate.org)

		Installation de panneaux solaires		Plantations d'arbres pour l'ONG		
	AFM		pour l'ONG Voice Trust (Inde)		SEVAI (Inde)	
	LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE	émission kg eq CO2	Contribution aux panneaux solaires €	Après réduction fiscale de 75% €	Contribution aux plantations d'arbres €	Après réduction fiscale de 75% €
	Paris-New York (5800 km) en avion ou 4000 km en voiture essence	1000	30	7,5	20	5,0

« Agir pour la planète, c'est agir pour l'avenir et les droits des enfants »



« Les Amis des Enfants du Monde », association reconnue d'utilité publique et organisme de solidarité Internationale, a pour mission d'accompagner le développement global des enfants, les aider à grandir, contribuer à leur éducation.
 70 projets initiés et gérés par des équipes locales sont soutenus dans 13 pays





Projet 1- Installation de panneaux solaires pour l'orphelinat de Voice Trust

- L'ONG: VOICE TRUST « Voice for the Oppressed through Integrated Communauty », ONG de développement rural intégré, créée en 1985, et soutenue depuis 2006 par les Amis des Enfants du Monde District de Trichy, Tamil Nadu (Sud de l'Inde)
- Le projet : Installation de 4 panneaux solaires pour le centre d'hébergement « Joy to Children » pour enfants orphelins ou délaissés. Ces panneaux permettront de produire l'électricité nécessaire à la vie quotidienne du centre (éclairage, ventilateurs au plafond et réfrigérateur) en remplacement de l'électricité produite en centrale thermique.
- Les bénéficiaires : Les enfants hébergés dans ce centre, tous issus de familles rurales extrêmement pauvres et démunies, ne pouvant les prendre en charge.
- Coût et financement : Un devis a été établi par un technicien après une visite du centre. Ce projet ne peut être réalisé qu'avec un financement extérieur. Les panneaux seront installés sur le toit de l'orphelinat.







Projet 2- Plantations de 25 000 arbres pour l'ONG SEVAI

- L'ONG: SEVAI « Society for Education Village Action and Improvement », ONG de développement rural intégré, créée en 1975, et soutenue depuis 1992 par Les Amis des Enfants du Monde- District de Trichy, Tamil Nadu (Sud de l'Inde)
- Le projet : Plantations d'arbres dans le cadre d'un projet d'agroforesterie communautaire
- Les bénéficiaires: Les communautés rurales des village de Thottiyapatty et de Dasilnaickanur. Ces familles de très grande pauvreté, sont issues des "sous-castes" ou "hors-castes", souvent isolées et discriminées. Ces plantations seront des sources de revenus pour cette communauté. Un de leurs objectifs est la prise en charge des écoles du soir des villages.
- Coût et financement : Le coût global du projet a été estimé par M Govindaraju, directeur de SEVAI. Ce projet ne peut être réalisé qu'avec un financement extérieur. Grâce à un mécénat, le projet a pu voir le jour et 20 000 arbres ont été plantés en 2015. Des terres sont disponibles pour la plantation de 25 000 arbres supplémentaires si des fonds peuvent être trouvés.









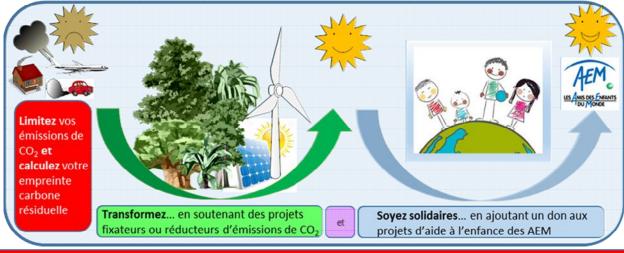
« Agir pour la planète, c'est agir pour l'avenir et les droits des enfants »

« Les Amis des Enfants du Monde », association reconnue d'utilité publique et organisme de solidarité Internationale, a pour mission d'accompagner le développement global des enfants, les aider à grandir, contribuer à leur éducation. 70 projets initiés et gérés par des équipes locales sont soutenus dans 13 pays

Installation de panneaux solaires pour l'ONG Voice Trust : 1 tonne eq CO₂ = 30 €



Avec « Les Amis des Enfants du Monde », transformez votre « empreinte carbone » en soutien à projets « bons pour la planète » et à fort impact social



Je calcule mon Empreinte Carbone en kg eq CO2 *: * Exemples de sites pour calculer ses émissions de CO2: co2.myclimate.org , geres.eu	kg eq CO2				
Je transforme mon empreinte carbone en contribuant à l'Installation de panneaux solaires pour le centre d'hébergement d'orphelins et semi-orphelins de Voice Trust (Inde)	€				
Ex : 1 000 kg eq CO2 (un vol Paris-New-York ou 4000 km en voiture) = 30 € (7,5 € après 75% de réduction fiscale *)	+				
Je suis solidaire et j'ajoute un don* à destination des programmes d'aide à l'enfance des AEM, en Inde ou dans d'autres pays	€				
Montant total du versement :	€				
BON DE SOUTIEN à renvoyer Mademoiselle Madame Monsieur M					
Mademoiselle Madame Monsieur Nom Prénom Adresse Code Postal LIII Ville	LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE				
Mademoiselle Madame Monsieur Nom Prénom Adresse Code Postal LIII Ville	ALES AMIS DES ENFANTS DU MONDE total de€				

BON DE SOUTIEN à renvoyer

J'aide les enfants avec les AEM

Je recevrai 2 fois par an la Lettre aux Parrains et Donateurs me donnant des nouvelles des enfants, ainsi qu'une attestation me permettant de bénéficier de déductions fiscales.

Tous les dons et parrainages aux AEM donnent droit à réduction d'impôts

🛊 Pour les particuliers : 75% de la somme versée, dans la limite du plafond légal au titre de l'aide aux personnes en difficulté 66% des sommes au-delà du plafond, au titre des dons aux œuvres.

Pour les entreprises: 60 % du don dans la limite de 5% (pour mille) du chiffre d'affaires. Per exemple, si vous êtes imposable, un don de 100 € - 75 € remboursés = coût réel 25 €.

Coupon à renvoyer accompagné de votre chèque à l'ordre des AEM à :

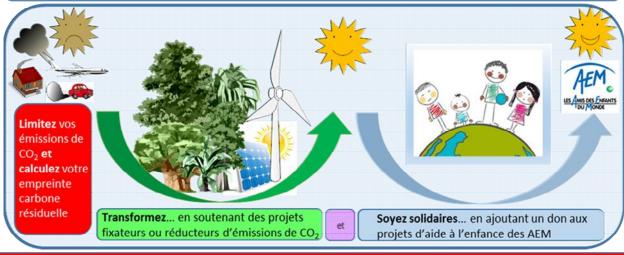
Toutes les actions des AEM sur www.amisdesenfantsdumonde.org



Projet de plantations d'arbres pour l'ONG SEVAI : 1 tonne eq CO₂ = 20 €



Avec « Les Amis des Enfants du Monde », transformez votre « empreinte carbone » en soutien à projets « bons pour la planète » et à fort impact social



Je calcule mon Empreinte Carbone en kg eq CO2 *:	kg eq CO2
* Exemples de sites pour calculer ses émissions de CO2 : co2.myclimate.org , geres.eu	
Je transforme mon empreinte carbone en contribuant au projet de plantations d'arbres de l'ONG SEVAI, au profit d'une communauté villageoise de grande pauvreté (Inde)	€
Ex : 1 000 kg eq CO2 (un vol Paris-New-York ou 4000 km en voiture) = 20 € (5 € après 75% de réduction fiscale *)	
Je suis solidaire et j'ajoute un don* à destination des programmes d'aide à l'enfance des AEM, en Inde ou dans d'autres pays	€
Montant total du versement :	€
J'aide les enfants avec les AEM à renvoyer Nom	AEM. LES AMIS DES EMPANTS DU MONDE
Code Postal LIII Ville E-mail	

BON DE SOUTIEN à renvoyer

J'aide les enfants avec les AEM

Je recevrai 2 fois par an la Lettre aux Parrains et Donateurs me donnant des nouvelles des enfants, ainsi qu'une attestation me permettant de bénéficier de déductions fiscales.

Tous les dons et parrainages aux AEM donnent droit à réduction d'impôts

🛊 Pour les particuliers : 75% de la somme versée, dans la limite du plafond légal au titre de l'aide aux personnes en difficulté 66% des sommes au-delà du plafond, au titre des dons aux œuvres.

Pour les entreprises: 60 % du don dans la limite de 5% (pour mille) du chiffre d'affaires. Per exemple, si vous êtes imposable, un don de 100 € - 75 € remboursés = coût réel 25 €.

Coupon à renvoyer accompagné de votre chèque à l'ordre des AEM à :

Toutes les actions des AEM sur www.amisdesenfantsdumonde.org

